



Francja powoli otwiera się/„le déconfinement” (powolne znoszenie zakazów)

Prezydent Francji, w wystąpieniu telewizyjnym 24 listopada, podał etapy.

Emmanuel Macron a repris la parole mardi le 24 novembre pour donner "un cap", un "calendrier" et des "perspectives" aux Français. Voici ses principales annonces.

- **Un assouplissement en trois temps/złagodzenie w 3 etapach**

L'allégement des contraintes se fera en trois phases, le 28 novembre (réouverture des commerces, reprise des cultes, possibilité de se déplacer à 20 kilomètres), puis le 15 décembre, dans la perspective des vacances de Noël (possibilité de se déplacer entre régions, réouverture des salles de spectacle et lieux de culture) et le 20 janvier (réouverture totale des lycées et peut-être des restaurants).

- **Les commerces rouverts dès ce 28 novembre/sklepy ponownie otwarte od 28 listopada**

Emmanuel Macron a annoncé la réouverture de tous les commerces, y compris les librairies, à partir de ce samedi 28 novembre jusqu'à 21 heures, mais selon un protocole sanitaire "strict". Les services à domicile pourront aussi reprendre.

- **Les cérémonies religieuses de nouveau possibles à partir de ce 28 novembre/uroczystości religijne ponownie możliwe od 28 listopada**

Comme l'avait demandé le Conseil d'Etat, les lieux de culte vont pouvoir rouvrir dès ce 28 novembre pour les cérémonies en public, "dans la stricte limite de 30 personnes", a précisé Emmanuel Macron.

- **Les attestations de déplacement maintenues jusqu'au 15 décembre/zaświadczenia o przemieszczaniu się obowiązkowe do 15 grudnia**

Pour l'instant, les Français devront continuer à remplir une attestation de déplacement. Mais ils pourront se déplacer jusqu'à 20 kilomètres de chez eux, et pendant trois heures maximum, dès ce 28 novembre.

A partir du 15 décembre, si la situation continue à s'améliorer, le confinement sera remplacé par un couvre-feu nocturne de 21 heures à 7 heures. En dehors de ces horaires, il n'y aura plus besoin de justificatif pour se déplacer.

- **Culture: réouverture prévue le 15 décembre/otwarcie instytucji kulturalnych przewidziane na 15 grudnia**

Emmanuel Macron a annoncé la réouverture le 15 décembre des "salles de cinéma, des théâtres et des musées", si les données sanitaires continuent à s'améliorer. Là aussi, un protocole sanitaire strict devra être respecté. "Un système d'horodatage pourra permettre l'organisation des représentations en fin de journée", a précisé le président.



- **Feu vert pour les vacances de fin d'année/zielone światło dla wakacji świąteczno-noworocznych**

Pour Noël et le Nouvel an, les Français pourront se déplacer et se réunir en famille. Le couvre-feu sera levé à deux reprises, le 24 décembre et le 1er janvier. Concernant les stations de ski, "il me semble impossible d'envisager une ouverture pour les fêtes", a précisé le chef de l'Etat. "Une concertation a été engagée par le gouvernement avec les élus locaux et les professionnels", a-t-il ajouté, "les décisions seront finalisées très prochainement".

• **Restaurants, lycées, salles de sport: sans doute à partir du 20 janvier/przewidywane otwarcie restauracji, liceów i siłowni bez wątpienia od 20 stycznia**

Si la France reste sous la barre des 5000 contaminations quotidiennes, les restaurants pourront rouvrir le 20 janvier, de même que les salles de sport, et les lycées pourront accueillir la totalité des élèves. Deux semaines après les lycées, "ce sont les universités qui pourront reprendre les cours, avec là aussi une présence physique de tous les élèves". Concernant les "activités extra-scolaires", elles seront autorisées en plein air à partir de ce 28 novembre, et en salle dès le 15 décembre. A cette étape également, le couvre-feu pourra peut-être être "décalé", c'est-à-dire réduit.

• **Entreprises fermées: les aides augmentées/zwiększona pomoc dla zamkniętych przedsiębiorstw**

Les entreprises "qui resteront fermées administrativement" dans les prochaines semaines, comme les restaurants, pourront obtenir une aide correspondant à 20% de leur chiffre d'affaires annuel, au lieu des 10000 euros déjà proposés, a précisé Emmanuel Macron.

• **La vaccination ne sera pas obligatoire/szczepienia nie będą obowiązkowe**

Il a annoncé que la vaccination devrait pouvoir débuter dès la fin décembre-début janvier pour les personnes les plus fragiles, et qu'elle ne sera pas obligatoire. "Certains vaccins seront disponibles dès la fin décembre, début janvier, et une seconde génération arrivera au printemps", a-t-il détaillé assurant que la France, avec l'Union européenne avait sécurisé le nombre de doses nécessaires.

(d'après: <https://www.dna.fr/actualite/a-la-une>)